



UNION INTERPARLEMENTAIRE

Deuxième Commission

Point 56 a) de l'ordre du jour : Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

Nations Unies, 20 octobre 2009

DECLARATION d'Alessandro Motter, chargé de liaison

Monsieur le Président,

Tout au long de la décennie 2001 - 2010 du Programme d'action de Bruxelles (PAB), l'UIP a travaillé en relation étroite avec le Bureau du Haut représentant des Nations Unies pour encourager les parlements à s'investir dans la promotion et la mise en œuvre du PAB.

Les parlements ont un rôle important à jouer dans l'exécution de ce programme, en particulier pour ce qui est de la promotion de l'état de droit et de la bonne gouvernance. Le Parlement est une institution essentielle pour une bonne gouvernance et, par extension, pour le développement durable et la mise en œuvre du PAB. Par sa fonction de législateur, il contribue à l'élaboration des lois qui régissent la société et, lorsqu'il exerce bien sa fonction de contrôle, il concourt à une plus grande transparence des activités du gouvernement. Représentant le peuple, les parlements sont bien placés pour traduire ses préoccupations et ses intérêts en politiques et en programmes de prestation de services.

La faiblesse des parlements fait la fragilité des démocraties, et des démocraties chancelantes obtiennent de piètres résultats en matière de développement. Aujourd'hui plus que jamais, il faut que les parlements s'impliquent pour veiller à ce que les gouvernements répondent de l'exécution d'engagements internationaux comme le PAB.

La faiblesse regrettable des institutions et des capacités administratives continue de limiter l'apport effectif des parlements au PAB et de faire obstacle à sa promotion. Les parlements n'ont pas participé à l'élaboration du PAB et peu d'entre eux ont pris une part active à sa mise en œuvre. En résumé, ils ne sont pas vraiment appropriés le processus du PAB et ce manque est palpable.

C'est donc avec satisfaction que je constate que l'UIP, en coopération avec le Bureau du Haut Représentant des Nations Unies, s'attache à remédier à cette lacune.

Les diverses crises qui secouent le monde aujourd'hui – le ralentissement économique, les problèmes énergétiques, les changements climatiques, les pénuries alimentaires à répétition et les prix élevés des denrées alimentaires – sont en train de renverser la tendance, qui était à une forte croissance dans les pays les moins avancés dans les années qui ont immédiatement suivi l'adoption du PAB. Ces crises nous font prendre conscience de l'urgence d'intensifier les efforts pour faire du PAB une réalité quotidienne. Les préparatifs de la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (ONU-PMA IV) sont pour les parlements une formidable occasion de contribuer à ces efforts.

Nous espérons vivement que les parlements joueront pleinement leur rôle dans la préparation de cette conférence. Nous trouvons particulièrement gratifiant que ce rôle ait été explicitement reconnu tant par le Secrétaire général de l'ONU que dans les directives générales établies par le Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, qui invitent les parlements à prendre part au processus préparatoire à tous les échelons.

Nous avons demandé que les parlements participent directement aux préparatifs aux niveaux national et régional et nous avons invité nos membres à exercer un contrôle plus étroit et à exiger du gouvernement une plus grande transparence pour ce qui est des activités entreprises en application du PAB. Au niveau national, l'UIP encourage les points focaux nationaux à soumettre aux parlements les programmes de travail sur le processus préparatoire. Au niveau mondial, l'UIP organisera un forum parlementaire pour permettre aux parlements de fournir un apport direct à l'ONU-PMA IV.

Cette participation des parlements à toutes les étapes de la préparation aura pour effet d'impliquer bien davantage les pays dans le processus de consultation. Elle renforcera le rôle que jouent les parlements en faveur du PAB et les amènera à apporter une contribution intellectuelle à la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA.

Monsieur le Président,

Il est évident que les nombreuses crises récentes représentent une menace majeure pour le développement des PMA. Dans son rapport publié en mai de cette année, le Secrétaire général de l'ONU a conclu que *l'ONU-PMA IV sera d'une importance critique pour relancer le développement des pays les plus vulnérables et redonner espoir aux plus pauvres*. Nous partageons ce point de vue et encourageons vivement toutes les parties à entreprendre un examen complet de la mise en œuvre du PAB. Non seulement cet examen est crucial pour l'établissement d'un plan efficace pour la prochaine décennie mais, en outre, nous avons envers les populations des PMA le devoir de veiller à ce que le PAB et son successeur tiennent compte de leurs priorités et de leurs besoins. Les parlements, qui sont les représentants du peuple, devraient être les premiers à s'y employer.

Je vous remercie.